

L'adhésion annuelle à la FFEC comprend :

- ✓ les cotisations **FFEC** (fixe + modulable) ;
- ✓ la cotisation **FREC** ;
- ✓ les **licences** (facultatives pour les nouvelles écoles adhérentes) des pratiquant-es, des administrateur-rices et salarié-es (entrepreneur-es, gérant-es, directeur-rices), des encadrant-es bénévoles, prestataires.

COTISATIONS FFEC

Cotisation part fixe	Cotisation modulable ¹	Cotisation d'équité ²
100 €	Budget de < 50 000€	50 €
	Budget de < 100 000€	100 €
	Budget de < 200 000€	200 €
	Budget de < 300 000€	300 €
	Budget de < 400 000€	400 €
	Budget de < 500 000€	500 €
	Budget de < 600 000€	600 €
	Budget de < 700 000€	700 €
	Budget de < 800 000€	800 €
	Budget de < 900 000€	900 €
	Budget de < 1 000 000€	1 000 €
	Budget de < 1 100 000€	1 100 €
	Budget de > 1 100 000€	1 200 €
		798 €

¹ Cette part est en fonction de votre total produits de la classe 7 du dernier compte de résultats de l'exercice N-1 pour les structures en année civile et sur l'exercice N-2/N-1 pour les structures en année scolaire. Pour les écoles pluridisciplinaires, type MJC ou municipale, seul le budget de l'activité cirque est à prendre en compte.

² Elle est appelée à partir de la première prise de licence et mise en place pour assurer une participation équitable des écoles dont l'activité se fait essentiellement sous forme de prestation.

La cotisation d'équité est plafonnée à 798 €, minorée des licences Chapiteau, Bascule et Pirouette ; elle n'est due qu'aux deux conditions cumulatives suivantes :

- Si moins de 30 licences à tarif plein sont commandées et si le budget N-1 (année civile) ou N-2/N-1 (année scolaire) de la structure est supérieur à 50 000 €.
- Les licences et la cotisation d'équité seront dues à chaque renouvellement de l'adhésion.

COTISATIONS FREC

FREC AQUITAINE	50 €
FREC ATLANTIQUE	100€ (50€ si ≤ 50 adhérents)
FREC BOURGOGNE	100 €
FREC BRETAGNE	50 €
FREC AUVERGNE	80 €
FREC GRAND EST	65 €
FREC GRAND NORD	60 €
FREC ÎLE-DE-FRANCE	100 €
FREC MÉDITERRANÉE	60 €
FREC MIDI-PYRÉNÉES	60 €
FREC RHÔNES-ALPES	100 €
FREC SOLEIL	50 €

Dans les territoires non couverts par une FREC, les écoles s'obligent à adhérer à une FREC voisine, selon des critères de proximité ou de facilité d'accès. En aucun cas elles ne peuvent adhérer à une FREC avec laquelle leur région d'exercice ne dispose pas de frontières communes.

Les Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM) ne sont pas affiliés à une FREC.

LICENCES

Licence Chapiteau avec assurance	26.60 €
Licence Chapiteau sans assurance	25.60 €
Licence Pro.	35,50 €
Licence Bascule	7,70 €
Licence Pirouette	1 €

Lors de la première adhésion la commande de licences est **facultative**, sauf pour les stagiaires en formation fédérale (BPJEPS, TIAC, BISAC, ...) et les élèves participant à une activité fédérale la nécessitant.

FORMATIONS

TIAC (APPLICABLE AUX CANDIDAT·ES)

Formation TIAC	1 785 € /candidat·e	CF habilité
Prérequis TIAC	80 € /candidat·e	CF habilité
VAE jury évaluation + certification	800 € /candidat·e	CF habilité

TIAC (APPLICABLE AUX CF)

Ouverture de la session TIAC	500 € /session	FFEC
Présentation de la certification	50 € /candidat·e	FFEC
Présentation de la certification VAE	300 € /candidat·e	FFEC

AUTRE FORMATION

PPGC	140 €
------	-------